

**RESUME DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU**  
**30 octobre 2015**

Le Conseil Municipal de RUFFEY-SUR-SEILLE régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle des délibérations, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Mme Evelyne PETIT, Maire

Etaient présents : MM. Emmanuel BILLET, Denis BRUSA, Elise GAVAND, Guy JEANDOT, Jean-Claude MARTEAU, Hervé PARIS, Evelyne PETIT, Annie RENARD, Hervé ROME, Daniel URBAIN, Nadine VILLERET

Excusés : Jean-François BAEZA donne pouvoir à Evelyne PETIT, Michel BONIN donne pouvoir à Daniel URBAIN, Véronique RAMEAUX donne pouvoir à Annie RENARD, Jean-François MICHEL donne pouvoir à Denis BRUSA

Absent :

Avant de passer à l'ordre du jour, Mme le Maire informe que les travaux de réfection de la 1<sup>ère</sup> tranche des vitraux sont terminés et payés (14 944.32 € TTC) . Les demandes de versement de subvention sont sollicitées auprès de la DRAC (20% du HT) et du Conseil Départemental (20% du HT°)

Des devis ont été demandés à M. TATRE pour 2 tranches restantes et les demandes d'intention de subvention seront adressées à la DRAC, au Conseil Départemental et au Sénateur BARBIER dans le cadre de sa réserve parlementaire.

Le Conseil, sollicité, est en accord avec la démarche.

le Conseil Municipal approuve le dernier compte rendu du 24 septembre 2015

Objet de la délibération : Programme coupe de bois 2016

Sur proposition de l'O.N.F. et après en avoir délibéré, le conseil municipal fixe pour les chablis et coupes de bois réglées de l'exercice 2016

**1 - DELIVRANCE AUX AFFOUAGISTES**

Pour leurs besoins propres, après établissement d'un rôle d'affouage et moyennant une taxe d'affouage, des produits définis ci-après

Mode d'exploitation	Sur pied	En régie communale	A l'entreprise
Parcelles	2r ; 9t ; 10t ; 27r 34af ; 37ar		

Pour le partage sur pied des bois d'affouage, le conseil municipal désigne comme **GARANTS** de la bonne exploitation des bois, conformément aux règles applicables en la matière aux bois vendus en bloc et sur pied :

M. Daniel URBAIN

M. Jean-Claude MARTEAU

M. Jean-François MICHEL

**2- VENTE DE GRE A GRE**

**2.2.CHABLIS**

- en bloc bord de route
- à la mesure bord de route
- en bloc et sur pied

X décision finale relative au mode de vente à prendre, en concertation avec l'ONF, après reconnaissance des chablis.

### **2.3.Faible valeur**

Vente de gré à gré selon les procédures O.N.F. en vigueur ( D1.7.) des produits de faible valeur.

Le conseil municipal donne pouvoir à Madame le Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires à la bonne réalisation des opérations de vente.

## **3 - VENTE AUX ADJUDICATIONS GENERALES**

### **3.1.1. Vente de futaies façonnées**

Parcelles :2r ; 9t ; 10t ; 34af ; 37ar Essences : chêne ; hêtre , divers

Catégories de produits vendus ou délivrés (2)  à l'initiative de l'ONF

X autres (à préciser ) à l'initiative de l'ONF

Madame le maire donne délégation aux représentants désignés comme présidents des ventes groupées de bois façonnés organisées par l'O.N.F. pour vendre les produits façonnés désignés ci-dessus.

### **3.4. ESCOMPTE POUR PAIEMENT COMPTANT**

La Commune ne pratique pas l'escompte.

Par ailleurs, Daniel URBAIN précise que 30 affouagistes sont inscrits pour la parcelle 9. Le prix du lot sera fixé à la prochaine séance du Conseil Municipal.

#### **Objet de la délibération** : subventions journée Lecourbe

Madame le Maire propose au Conseil de verser une subvention de 50 € aux 2 associations ayant participé bénévolement à la journée du 4 octobre commémorant le bicentenaire de la mort du Général Lecourbe ; à savoir « Fifres et tambours du Revermont » et la Société Lacourbière

**Le Conseil Municipal,**

**après en avoir délibéré et à l'unanimité,**

**DECIDE** d'attribuer une subvention de 50 € à chacune des associations « Fivres et tambours du Revermont » et Société Lacourbière

Mme le Maire dresse un bilan financier de la manifestation

#### **Objet de la délibération** : extension réseau eau potable rue St Christophe

Daniel URBAIN signale qu'un riverain de la rue Saint-Christophe a sollicité le raccordement en eau potable de sa parcelle non desservie à l'heure actuelle. Il précise que d'autres parcelles sont dans le même cas sur ce tronçon de 75 mètres. Les travaux sont estimés à 7 500 € HT

**Le Conseil Municipal,**

**après en avoir délibéré et à l'unanimité,**

**DECIDE** de solliciter auprès du SIEA de la Région de Bletterans, l'extension du réseau d'eau potable sur ce tronçon de la rue Saint-Christophe.

Les travaux seront réglés par la Commune au vu d'un titre de recettes établi par le SIEA.

Objet de la délibération : questions diverses

**Schéma départemental intercommunal** : chaque conseiller a pris connaissance du projet du Préfet qui devra rendre une décision finale en mars 2016

Madame le Maire demande que le Conseil Municipal se prononce lors du prochain conseil afin que chaque conseiller s'approprie bien le dossier présenté.

Du fait de sa population la CCBR n'a pas d'obligation de fusionner avec une autre structure. Mais elle est cependant concernée par d'autres intercommunalités comme la CCHS (Haute Seille) qui dans la proposition du Préfet est éclatée et voit ses communes adhérentes rattachées à la CCBR, à ECLA (Lons) et à GRIMONT (Poligny)

Par ailleurs, en ce qui concerne l'élargissement éventuel de ses compétences, la CCBR a chargé un cabinet de réaliser une étude sur les conséquences d'une éventuelle prise de compétences scolaire et périscolaire.

Le Conseil délibérera donc sur le schéma proposé à la prochaine séance.

**Comptes rendus commissions** :

Aménagement du village :

Proposition est faite de remplacer le marronnier tombé par la replantation de 2 arbres dans le parc.

Au Rond-point il faut arracher les tournesols, décaisser, remettre du terreau et planter 5 pieds de vigne

La jardinière accidenté de Bard est à remplacer, peut-être par une de celle située près de l'église.

Le Conseil donne son accord pour le budget sollicité d'un montant d'environ 300 €

Pour Noël, le clocher sera illuminé. Du grillage serait nécessaire afin d'éviter l'entrée des corbeaux à l'intérieur.

Peuvent être envisagés pour l'avenir, le remplacement des jardinières sur le vieux pont et la reprise du mur du presbytère côté Seille fragilisé en sa limite.

Suite à la demande du camion pizza du vendredi soir, une prise sera installée dans le coffret existant pour lui permettre d'éclairer son camion.

Guy JEANDOT signale que des pots en plastique sont retrouvés dans le champ jouxtant le cimetière. Ils proviennent de la petite plateforme à déchets. Faut-il rehausser les protections ?

Scolaire :

Nadine VILLERET signale que le PEDT a été validé par les services de l'Etat et doit être retourné signé par Mme le Maire à l'Inspection.

L'Etat a fait une remarque concernant l'irrégularité des journées.

Les groupes et les intervenants des TAP sont définis pour la 2<sup>ème</sup> période

Francine BIDAUD et Maryse RENARD vont gérer la prise en charge des enfants auprès de chaque intervenant, entre 15 h 30 et 15 h 45.

**D.I.A.** : décide de ne pas exercer son droit de préemption sur la vente des immeubles suivants :

Maison mitoyenne des Prés de l'Etang  
Terrain PETOT rue du Bas d'Oisenans  
Maison VIENNOT rue d'Oisenans

**Aire de Grand Passage** : Mme le Maire rappelle les différentes hypothèses sur la suite à donner au projet de réaliser une aire de grand passage sur le territoire forestier de Ruffey

Après un long débat, le conseil, à la majorité de ses membres, souhaite informer M. le Député-Maire de Lons qu'il s'oppose fermement à ce projet. Aucune concertation n'a été organisée, aucun autre terrain étudié

**Commune nouvelle** : à l'initiative de Philippe ANTOINE, une idée est examinée avec les 4 Maires de l'ex-communauté de communes des Foulletons pour l'éventuelle création d'une commune nouvelle.

Une réunion regroupant les conseillers municipaux de Fontainebrux, Larnaud, Les Repots et Ruffey sera programmée afin de discuter de cette hypothèse.

**Dates à retenir :**

*Repas des aînés* : dimanche 29 novembre à midi

*Téléthon* : vendredi 4 décembre repas en soirée (organisé par Foyer Rural)

*Installation des illuminations* : samedi 5 décembre à 9 h 00

*Marrons vin chaud* : samedi 19 décembre

*Nettoyage de printemps* : samedi 9 avril 2016

*Jambon à la broche* : dimanche 12 juin 2016

**Prochaine séance** : vendredi 27 novembre 2015